



Touring Pédestre Bordelais



e.mail: infos@tpb33.fr sg33adhesions@gmail.com blog : www.tpb33.fr

SAISON 2023-2024 - DEMANDE D'ADHESION

LICENCE TPB 52€ (43€ a/c du 01/03/24) : ☐ 1ERE ADHESION ☐ RENOUELEMENT
LICENCE AUTRE CLUB 26€ : ☐ 1ERE ADHESION ☐ RENOUELEMENT
PASS DECOUVERTE ☐ 30 jours : 8€ ☐ 8 jours : 4€ ☐ 1 jour : 2€
LICENCE JEUNE -26 ANS ☐ 26€

1 - INFORMATIONS PERSONNELLES (écrire en lettres capitales)

Licence n°.....

NOM : Prénom :

Date de naissance : /...../...../..... Genre : F / M (rayer la mention inutile)

Adresse complète : Nationalité :

Res / Bât / Appt :

N° et nom de voie :

Code postal : Commune :

☎ : /...../...../...../...../...../..... (préciser si Liste Rouge) - Mobile /...../...../...../...../...../.....

Adresse e-mail :

Cette adresse sera uniquement utilisée pour la diffusion des documents d'informations (convocation AG, programme, renouvellement adhésion) et la communication interne au TPB.

Certificat médical : Obligatoire et datant de moins de 6 mois pour la 1ère prise de licence ou en cas d'interruption d'activité pendant 2 ans ou plus. Pas nécessaire pour renouvellement de licence à condition d'avoir répondu « non » à toutes les questions du questionnaire QS-SPORT.

☐ J'atteste avoir répondu « **NON** » à toutes les questions et joins « l'attestation pratiquant majeur ».

2 - Personne à prévenir en cas d'accident

☎ : /...../...../...../...../...../..... Nom/Prénom :

3 - Covoiturage

☐ Je propose une ou plusieurs place(s) dans mon véhicule pour les adhérents à la recherche d'un covoiturage, et accepte que mes coordonnées simplifiées (prénom, nom de la rue, code postal, téléphone) soient mis à disposition.

Afin d'aider toute recherche, merci d'indiquer la(les) randonnée(s) habituellement pratiquée(s) ou envisagée(s) au sein du TPB :

☐ 25 km ☐ 20 ou 18 km ☐ 15 km ☐ 12 km ☐ Jeudi ☐ Rando douce ☐ Marche rapide

4 - Comment avez-vous connu le TPB ? (uniquement pour une 1ère adhésion)

☐ Internet ☐ Flyer ☐ Marchés ☐ Connaissance

5 - Magazine PASSION RANDO

Je souhaite m'abonner à « passion rando magazine » pour un supplément de 10€ ☐ OUI ☐ NON

6 - Reconnaissance randonnée

☐ Je suis intéressé(e) pour accompagner ponctuellement un animateur lors d'une reconnaissance de randonnée

7 - Informations

J'ai noté que la cotisation m'assure au titre de la responsabilité civile prévue par la loi, et au titre de mes propres dommages corporels (l'assurance me couvre également à titre de randonneur individuel).

Je m'engage à être convenablement équipé(e) pour les activités auxquelles je participerai (chaussures de marche et réserve d'eau suffisante), et à respecter, après en avoir pris connaissance, la « charte de bonne conduite du randonneur » (voir au verso du document information adhésion ci-joint).

Signature

(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

A.....le/...../.....

Merci de bien vouloir renseigner tous les champs

Pour les modalités d'inscription par HELLO ASSO ou par courrier : voir la notice d'information

TPB Association Loi 1901 - Siège social - 24 rue d'Alzon - 33000 Bordeaux -

Adhésions : TPB GENESTE Sandrine - Appt 586 - 6 allée des Dahlias - 33700 MERIGNAC - @ : sg33adhesions@gmail.com



CHARTRE DE BONNE CONDUITE DU RANDONNEUR DU TPB

Tout participant à une randonnée organisée par le Touring Pédestre Bordelais (TPB) se doit de donner une bonne image de ce sport, de son club et de lui-même.

***L'ANIMATEUR(TRICE) EST UN(E) BENEVOLE QUI ACCEPTE D'ENGAGER SA RESPONSABILITE
POUR VOUS GUIDER LORS D'UNE RANDONNEE.***

IL CONVIENT DONC DE RESPECTER ET DE SUIVRE STRICTEMENT SES CONSIGNES :

1. consignes liées à la sécurité

- **sur une route** marcher sur le côté gauche en file indienne ou sur le bas côté, sauf indication contraire - **attendre l'animateur(trice)** avant de traverser une route,
- **laisser son sac** sur le chemin pour signaler son arrêt avant d'aller satisfaire un besoin naturel,
- **ne pas quitter** le groupe sans avertir l'animateur(trice),
- **ne jamais** allumer de feu ni jeter de mégots.

2. consignes liées à une conduite éco-responsable :

- **prévoir un sac poubelle** pour emporter avec soi tous ses déchets (un mouchoir : pollution de 3 mois à 1 an, une peau de fruit : pollution de 3 mois à 2 ans, un mégot : pollution de 1 à 5 ans, une canette ou une bouteille plastique : pollution de 100 à 500 ans, ...),
- **ne pas cueillir de fruits ou de fleurs** (la grande variété des trajets empruntés vient en bonne partie de la tolérance des propriétaires pour notre passage sur leurs domaines, soyez donc respectueux de la propriété privée),
- **ne pas passer entre les rangs dans les vignes et les cultures**: ne pas prendre de raccourcis, ne pas « vendanger »,
- **respecter les règlements conditionnant l'accès aux espaces naturels protégés** : parcs nationaux, régionaux, réserves naturelles, sites du Conservatoire du Littoral,...
- **prévoir son gobelet** pour toutes les sorties (randonnées, manifestations...).

3. consignes liées au respect des autres

- **respecter l'horaire** de départ,
- **prévoir des chaussures de rechange** si vous êtes véhiculé par un autre randonneur,
- **être courtois et discret avec les autres randonneurs et usagers de la nature** : y compris les chasseurs (en palombière ou non),
- **se montrer solidaire** avec le randonneur en difficulté ou en souffrance.



CERTIFICAT MEDICAL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION (CACI)

Je soussigné(e)

Docteur.....

Certifie avoir examiné

Nom :.....

Prénom :.....

et n'avoir constaté aucune contre-indication apparente à la pratique de la randonnée
pédestre.

A le/...../.....

Signature et cachet du médecin

Nota :

Le Certificat Médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique de la randonnée pédestre est :

- ***obligatoire et datant de moins de 6 mois pour toute première prise de licence ou interruption de la pratique pendant 2 ans ou plus ;***
- ***obligatoire si, lors du renouvellement, le pratiquant a répondu « OUI » à au moins une des questions du questionnaire santé.***